

N^o 16
Naissance
De Gonnellaz
Constant Albert

L'an mil huit cent quatre-vingt-six et le six
juillet, à midi par devant nous Demeure François,
Maire et Officier de l'état civil de la Commune d'Arsens,
Canton de Saint-Gerix Savoie, a comparu Gonnellaz
Etienne, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, Domicilié
en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de
sex masculin, né en cette commune, au domicile de
comparant aujourd'hui, six juillet courant, à cinq
heures du matin, fils de lui déclarant et de Cusin-
Tanny Marie-Antoinette, âgée de vingt-sept ans,
son épouse ménagère, Domiciliée au même lieu et auquel
enfant il a déclaré donner les prénoms de Constant
Albert.

Ces déclarations et présentations ont été faites en présence
De Cusin-Tanny Marc, âgé de trente-un ans; De
Cusin-Tanny Théophile, âgé de vingt-quatre ans, tous
deux cultivateurs, Domiciliés à Arsens.

De quoi nous avons dressé et inscrit de suite sur les
Deux registres tenus à cet effet, le présent acte de
naissance dont nous avons fait lecture au comparant et
aux témoins qui ont signé avec nous.

Approuvé par nous notaire royal à la 1^{re} ligne.

Cusin
Gonnellaz
Maire
Demeure
Notaire Royal